

## INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE

### Offre de stage

#### Assistant.e régie des œuvres pour le Plan de Sauvegarde des Biens Culturels

L’Institut national du patrimoine (INP) est un établissement d’enseignement supérieur du ministère de la culture. Il a pour mission le recrutement par concours et la formation d’application des conservateurs du patrimoine de l’Etat, de la fonction publique territoriale et de la Ville de Paris ainsi que la sélection, également par concours, et la formation des restaurateurs du patrimoine qualifiés pour travailler sur les collections publiques.

L’INP propose un très large éventail de formations continues. Il est aussi un lieu de diffusion culturelle à travers des conférences et des colloques qui sont autant d’occasions de travailler avec d’autres institutions patrimoniales et universitaires, françaises et étrangères.

Enfin, l’INP inscrit ses missions et ses actions dans un réseau de coopérations internationales, en envoyant ses élèves en stage à l’étranger, en recevant des stagiaires étrangers, et en exportant ses formations et son expertise dans les domaines de la conservation et de la restauration.

Au sein de l’Institut national du patrimoine, le service de la régie des œuvres assure la gestion, le stockage et la bonne conservation en atelier et en réserve d’œuvres prêtées dans le cadre de la formation initiale par des institutions publiques au Département des restaurateurs. Dans ce contexte, le service a rédigé un Plan de Sauvegarde des Biens Culturels qui nécessite d’être affiné d’un point de vue opérationnel et pratique.

Le ou la stagiaire travaillera sous l’autorité et l’encadrement de la responsable de la régie des œuvres et participera à la vie du service (gestion administrative des prêts et des œuvres, convoiements en région parisienne, manutention, gestion de l’inventaire, gestion des infestations, chantier-école, concours d’entrée...).

#### Missions du/de la stagiaire :

- Actualisation des œuvres prioritaires
- Développement de fiches pratiques de manipulation des objets en lien avec les responsables d’atelier
- Définition du matériel d’évacuation et de sa localisation en atelier
- Recensement des ressources humaines
- Collaboration avec les responsables d’atelier
- Prise de contact et coopération avec les acteurs extérieurs (pompiers, Ville d’Aubervilliers)
- Définition des zones de repli in situ et hors INP et des modalités d’évacuation
- Elaboration d’un visuel d’évacuation
- Gestion post-crise
- Communication auprès du personnel de l’INP

#### Profil

Compétences techniques :

- Niveau Master 1 ou 2 dans le domaine de la régie des œuvres, de la conservation préventive et/ou patrimoine - appétence pour les nouvelles technologies,
- Qualité rédactionnelle,
- Maîtrise de l’outil informatique,
- Sens de l’objet.

Savoir-faire :

- Autonomie, rigueur et sens de l’organisation.

Savoir-être :

- Sens du contact, bon relationnel.

**Période, durée, quotité de travail**

- 4 mois dès début 2021. La durée et la période du stage peuvent être adaptées en fonction des impératifs universitaires de l'étudiant.e.
- 35 heures par semaine

**Lieu de travail :**

- Institut national du patrimoine, 124 rue Henri Barbusse 93300 Aubervilliers

**Gratification**

- tarif réglementaire
- participation de l'INP aux frais de restaurant administratif et aux frais de transports RATP

**Modalités de candidature et de recrutement**

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par e-mail à Madame Pauline Robat, responsable de la régie des œuvres ([pauline.robat@inp.fr](mailto:pauline.robat@inp.fr)), au plus tard le 30 novembre.

Les candidatures seront examinées collégialement par au moins deux personnes formées au processus de recrutement.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), l'INP s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Tous les postes du ministère de la culture et de l'INP sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur(se) handicapé(e).

**Contact**

Tout renseignement complémentaire sur le stage peut être obtenu auprès de Madame Pauline Robat ([pauline.robat@inp.fr](mailto:pauline.robat@inp.fr) ; 01 49 46 57 11).